

ETHIBAT®

Charte éthique de la FFB 34

2021 – 2022

SOCIETE Mr BEST

PROFESSIONNEL DU BTP, ADHERENT A LA FFB 34,

JE SOUSCRIS AUX VALEURS DE MON ORGANISATION PROFESSIONNELLE ET M'ENGAGE A :

- ✓ PRIVILEGIER L'EMPLOI LOCAL.
- ✓ CONTRIBUER A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE DURABLE EN VALORISANT LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS DE PROXIMITE.
- ✓ GARANTIR DES CONDITIONS D'EMPLOI ET DE TRAVAIL LEGALES ET CONFORMES AUX PRESCRIPTIONS PROFESSIONNELLES.
- ✓ AVOIR SOUSCRIT LES ASSURANCES OBLIGATOIRES DANS L'INTERET DES CLIENTS ET CONSOMMATEURS (ASSURANCECONSTRUCTION).
- ✓ PRESENTER UNE OFFRE ECONOMIQUEMENT RESPONSABLE.
- ✓ RESPECTER LES OBLIGATIONS DE FORMATION, DEVELOPPER L'APPRENTISSAGE ET FAVORISER L'INSERTION.
- ✓ EXERCER UNE PRATIQUE LEGALE DE LA SOUS-TRAITANCE DANS L'INTERET DES DEUX PARTIES ET CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR (RESPECT DE LA LOI DU 31/12/1975 ET DE L'INDEPENDANCE DU SOUS-TRAITANT).

Fait à Montpellier, le 4 Mars 2021

Signature de son Dirigeant

TAMPON DE L'ENTREPRISE


SOCIETE Mr BEST
9 Bis Rue du Pradet
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
04 67 02 04 36
SIRET 479 406 902 00029

FEDERATION DU BATIMENT DE L'HERAULT
155, rue Jacques Fouroux
BP 95122 - 34073 Montpellier Cedex 3
Tél. : 04 67 58 58 08 – www.d34.ffbatiment.fr

Signature du Président de la FFB 34




FFB
FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT
HERAULT

FÉDÉRATION DU BÂTIMENT DE L'HERAULT
155, rue Jacques Fouroux
B.P. 95122 - 34073 Montpellier cedex 3
Tél : 04 67 58 58 08